

Lettre d'information n° 16 Février 2017

Actualités

Secrétariat général

Alain Muller
Responsable administratif

Nouvelle équipe de gouvernance de l'Université de Strasbourg :

- Première vice-présidence, Catherine Florentz
- Vice-présidence Stratégies et développements, Christelle Roy
- Vice-présidence Recherche et formation doctorale, Catherine Florentz
- Vice-présidence Valorisation et relations avec le monde socio-économique, Michel de Mathelin
- Vice-présidence Formation, Benoît Tock
- Vice-présidence Transformation numérique et innovations pédagogiques, François Gauer
- Vice-présidence Relations internationales, Irini Tsamadou-Jacobberger
- Vice-présidence Vie universitaire, Ilyas Kenadid
- Vice-présidence Culture, sciences en société, Mathieu Schneider
- Vice-présidence Ressources humaines et politique sociale, Elisabeth Demont
- Vice-présidence Patrimoine, Yves Larmet
- Vice-présidence Finances, Jean-Yves Pabst

Pour en savoir plus : www.unistra.fr

Prochains événements :

- **Journées des Universités** : 2 et 3 février 2017 de 9 h à 17 h, parc des expositions, Strasbourg Wacken, hall 7 ; contact : Nassera Tounsi
- **Journée Portes Ouvertes** : samedi 11 mars 2017 de 10h à 16h à la faculté de pharmacie ; contact : Nassera Tounsi
- **Commissions pédagogiques** (modalités d'évaluation des compétences et des connaissances (MECC) et calendrier universitaire 2017/2018) : lundi 20 mars 2017, 9 h et lundi 3 avril 2017, 9 h.
- **Conseil de faculté** :
 - lundi 10 avril 2017, 16 h avec notamment à l'ordre du jour les MECC
 - lundi 6 février 2017, 16 h pour les locaux.

- **Mise en place du CLHSCT**
Plusieurs volontaires se sont manifestés à la suite du mail du doyen du 11 janvier 2017 concernant la création du CLHSCT (comité local d'hygiène et sécurité et des conditions de travail). L'équipe de direction les en remercie. Elle reviendra vers eux prochainement.
- **Gestion des déchets**
Les nouveaux bacs pour les déchets ménagers ont été installés ainsi que le contrôle d'accès au bunker (sauf porte d'accès principale).
- **Rappel contrôle d'accès au sous-sol et bunker**
Le système de contrôle d'accès au sous-sol est installé. Il s'inscrit dans une démarche de sécurisation de la faculté, notamment sur le contrôle des lieux accessibles au public, la réglementation étant assez stricte sur ce point. Des badges ont été distribués aux unités de recherche et services concernés. Ils sont disponibles à l'accueil pour les sociétés extérieures qui doivent en outre s'inscrire sur le registre. Ces badges serviront également à accéder au bunker.
- **Contrôle d'accès à la Faculté**
Le système de contrôle d'accès est installé. Une procédure de demande de droits d'accès sera transmise prochainement, avec délégation de gestion des droits aux unités. Important : pour ceux qui ne l'ont pas encore (pour les personnels CNRS notamment), merci de penser à vous procurer la carte passcampus qui sera requise pour l'accès à la Faculté.
<http://www.passcampus.fr>
L'activation est envisagée début mars.
- **Equipe technique : le système de ticket est en place pour le service technique de la faculté de pharmacie : dpi-maintenance-pharmacie@unistra.fr** (plus de détails dans les informations générales)
- **Stationnement - rappel**
Il est rappelé qu'il est impératif de respecter les emplacements de stationnement prévus à cet effet et de ne pas gêner les interventions éventuelles des secours, comme c'est le cas le long de la rampe de l'aile E-F. En cas d'abus, nous sommes susceptibles de faire intervenir les forces de l'ordre.
- **Convocations des personnels Unistra aux visites médicales :**
Désormais, les convocations aux visites médicales seront envoyées par mail, avec un lien avec l'application « Kitry ». Vous aurez à compléter la fiche des expositions professionnelles déclarées avant la visite, directement en ligne.
La confidentialité reste respectée comme aucune information médicale ne sera visible et que les visites à la demande de l'agent n'apparaîtront pas.

Etudiants

- **Communication scolarité**

Il est important de communiquer avec le service de scolarité via les listes de diffusion.

Celles-ci permettent de traiter les demandes, même en l'absence de votre interlocuteur habituel du service et/ou de réorienter votre demande, le cas échéant.

pharma-scolarite@unistra.fr

pharma-examens@unistra.fr

pharma-planning@unistra.fr

Nous vous rappelons quelques services permis par l'ENT :

- édition de la certification de scolarité
- **édition du numéro d'anonymat (indispensable pour les examens)**
- consultation de vos inscriptions pédagogiques, qui permet de vérifier que vous êtes inscrits aux bonnes options pour les examens.

- **Horaires de la scolarité**

Depuis le 2 novembre 2016, les horaires d'ouverture du service de la scolarité à l'attention des étudiants et du public ont changé :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h15 et de 13h00 à 16h00.
Mercredi de 8h00 à 12h15 (fermé l'après-midi).

Le standard téléphonique sera assuré pendant les horaires d'ouverture uniquement.

Pour le dépôt de documents : une boîte aux lettres va être mise en place à l'entrée de l'aile A. En attendant, le mercredi après-midi, les documents peuvent être déposés à l'accueil jusqu'à 16h30.

- **Master**

Loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033680801&dateTexte=&categorieLien=id>

Une sélection en M1 sera possible. Les pré-requis seront définis ainsi que la capacité d'accueil. Cette loi instaure un droit à la poursuite d'étude après la licence (sous réserve de validation par la CFVU du 6 février 2017).

Enseignants-chercheurs

Communication scolarité

Il est important de communiquer avec le service de scolarité via les listes de diffusion.

Celles-ci permettent de traiter les demandes, même en l'absence de votre interlocuteur habituel du service et/ou de réorienter votre demande, le cas échéant.

pharma-scolarite@unistra.fr

pharma-examens@unistra.fr

pharma-planning@unistra.fr

- **Avancement des enseignants-chercheurs**
Les enseignants remplissant les conditions d'avancement ont reçu un courrier individuel.
L'application Electra est ouverte du 19 janvier 2017 (10 h) au 16 février 2017 (16 h). Dossier à télécharger sur le portail Galaxie :
https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_avancement_grade_droit_commun.htm
- **Rappel PACES** : le planning des cours est consultable sur ADE.
- **Emploi du temps** : nous rappelons la nécessité de vous assurer que l'emploi du temps ADE correspond bien à la réalité pour tous les enseignements dont vous avez la responsabilité, y compris pour les intervenants extérieurs. Si au moment de l'élaboration, il peut rester des incertitudes (TP par ex), la situation doit être régularisée au plus tard une fois le cours effectué en informant le service du planning : pharma-planning@unistra.fr
L'objectif est de nous permettre une meilleure qualité de service sur plusieurs aspects :
 - identifier les nouveaux intervenants extérieurs pour éventuellement les accompagner davantage (accès aux salles, vidéoprojecteur ...)
 - accélérer et faciliter le suivi en matière de paiement, avec comme objectif que seul le service du planning vous demande l'information qui sera transmise au secrétariat général qui établit les contrats et met en paiement
 - croiser les informations d'ADE et des états de services pour les fiabiliser.

BIATSS

- **Mobilité inter-académique des personnels ADJAENES et ATRF**
 - adjoints administratifs de l'éducation nationale (ADJAENES)
 - adjoints techniques de recherche et de formation (ATRF).

La campagne a débuté le 5 janvier 2017 et concerne aussi, à partir de cette année, les agents ATRF (personnels titulaires).

Les agents faisant partie des corps cités ci-dessus et souhaitant demander une mutation inter-académique devront procéder de la manière suivante :
1. Pré-demande de mutation : entre le 5 janvier et 2 février 2017 (date de fermeture nationale)

Les agents désireux de quitter l'académie par voie de mutation devront se pré-inscrire par le biais de l'application AMIA dont l'adresse est :
<https://amia.phm.education.gouv.fr/amia>

Cette préinscription permet de sélectionner les académies souhaitées. Le nombre de vœux est limité à trois académies. Les agents ayant fait une pré-inscription sont invités à en informer le bureau des carrières de la DRH de l'université, par envoi d'un mail à l'adresse : drh-mobilite@unistra.fr

2. Saisie des vœux

Les agents dont la pré-inscription aura été enregistrée dans la (les) académie(s) où ils souhaitent être mutés devront se reconnecter sur l'application AMIA afin de participer aux opérations du mouvement intra-académique de chaque académie sollicitée.

Attention : les dates d'ouverture et de fermeture de l'application sont propres à chaque académie. Les agents ayant fait une pré-inscription sont invités à se reconnecter sur AMIA à partir de la mi-mars 2017 pour prendre connaissance des dates officielles de saisie des vœux en fonction de chaque académie sollicitée.

- **Congés maladie**

Comme Alain Muller l'a rappelé lors de la réunion BIATSS du 19 janvier 2017, il convient de faire parvenir **le volet 3** uniquement de l'arrêt de travail dans un délai de 48 heures au secrétariat général, que vous soyez contractuel ou titulaire. Par conséquent, l'arrêt est à envoyer par courrier postal en cas d'absence supérieure à un jour.

Prévenir en outre dès le premier jour d'absence le responsable direct et le secrétariat général (par mail ou par tél).

- **Avancement de grade ITRF**

Les dossiers devraient arriver en avril. Si vous souhaitez candidater, vous pouvez dès à présent anticiper, préparer votre rapport d'activités et prévenir votre supérieur hiérarchique pour le rapport d'aptitude.

- **Préparation concours 2017**

Le lien vers le dossier Seafile contenant divers supports de formation vous sera renvoyé. N'hésitez pas à transmettre au secrétariat tout document actualisé.

Réunion de présentation des concours ITRF le 2 février 2017 de 14 h à 16 h 30, salle des thèses, nouveau patio.

- **Rappel :**

Pensez à faire vos demandes de congés de février, les vacances universitaires correspondant à la semaine 8.

Informations générales

- **Support informatique** : une adresse « RT » a été mise en place pour le service informatique de la Faculté de pharmacie dans le cadre du déploiement d'Infoprox : support-pharma@rt.unistra.fr
- **Interventions par des sociétés extérieures** : toute société extérieure amenée à intervenir à la Faculté est priée de se présenter en premier lieu à l'accueil de la Faculté où l'objet de sa visite sera consigné dans un registre. Elles pourront par la même occasion, quand c'est nécessaire, récupérer un badge d'accès au sous-sol.
- **Marché nettoyage** : La Société Derichebourg est titulaire du marché de nettoyage depuis le 1^{er} janvier 2016.

Si vous constatez des manquements, un cahier de liaison est disponible à l'accueil pour les retranscrire. Vous pouvez aussi envoyer un mail à Nathalie Fournier, chargée du suivi : n.fournier@unistra.fr

- **Equipe technique : le système de ticket est en place pour le service technique de la faculté de pharmacie :** dpi-maintenance-pharmacie@unistra.fr

Le mode de fonctionnement est le même que pour le service informatique. En dehors des urgences avérées (fuite, coupure de courant,...), il conviendra dans la mesure du possible d'éviter de solliciter l'équipe technique dans les couloirs ou par portable.

Les informations indispensables au traitement des demandes sont les suivantes :

- description la plus détaillée possible de la demande
 - localisation de l'intervention (aile, étage et salle)
 - personne à contacter (si différente de la personne créant le ticket)
 - degré d'urgence / délai d'intervention souhaité / disponibilité
 - toute pièce jointe pouvant aider à la problématique
- **Formation continue :** le catalogue des formations de l'Unistra est consultable sur l'ENT, « vie de l'Université », « direction des ressources humaines », « formation continue des personnels ».
 - **Service pour la Promotion de l'Action Sociale (SPACS) :** activités, services et prestations destinés aux personnels titulaires ou contractuels de l'Université ainsi qu'aux agents du CNRS : spacs.unistra.fr
 - **Permanences MGEN sur le campus Illkirch (pôle API)** les 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai et 1^{er} juin 2017.

- **Liens utiles :**

Journal Le Comprimé : <http://www.lecomprime.com>

Journal électronique interne de l'Université de Strasbourg :

<http://lactu.unistra.fr>

Actualités de l'Unistra : <http://lactu.unistra.fr/>

Consignes de sécurité : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/conseilshs/>

Numéros d'urgence : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/urgence/>

Retrouvez les lettres d'information de la faculté :

<http://pharmacie.unistra.fr/la-lettre-dinformation-de-la-faculte/>